Chambre de Métiers et de l'Artisanat
CENTRE-VAL DE LOIRE
LOIR-ET-CHER

VILLE DE BLOIS

Dossier de candidature

Boutique Éphémère

Des Lyres d'Hiver 2021

Pourquoi exposer dans une boutique éphémère ?

Faites décoller votre idée et candidatez à la boutique éphémère de Noël de Blois, en partenariat avec la chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire - Loir-et-Cher.

Proposer un produit saisonnier, tester le succès de ses créations, présenter une nouvelle collection, créer un contact direct avec sa clientèle, exposer ses œuvres...autant de besoins qui peuvent être satisfaits par la boutique éphémère.

Exposer à la boutique éphémère peut avoir des retombées immédiates en termes de chiffre d'affaires. Surtout, votre présence peut vous apporter des retombées en termes de notoriété, développement de votre carnet d'adresses et augmentation de vos contacts clients.

Participer à un événement qui communique largement sur les réseaux sociaux et dans la presse qui bénéficie d'une notoriété importante.

Nous sommes soucieux de l'harmonie commerciale et artistique à l'intérieur des boutiques et limitons le nombre d'exposants par catégories.

Quel est l'objectif de la ville de Blois et la Chambre de métiers et de l'artisanat à travers la boutique éphémère ?

La ville de Blois et la CMA **Centre-Val de Loire** – **Loir-et-Cher,** souhaitent permettre à des artisans, artisans d'art et des porteurs de projets de tester leurs activités dans le centre-ville de Blois. Avec un accompagnement, des porteurs de projets pourraient ainsi décider de poursuivre leurs activités de manière permanente dans des locaux du centre-ville. Par cette action, la ville de Blois et la CMA **Centre-Val de Loire - Loir-et-Cher** souhaitent lutter contre la vacance commerciale et mettre en lumière des savoir-faire locaux pendant la période festive de Noël.

Descriptif de la boutique

La boutique éphémère proposée se situe au 5-7 rue Porte Côté* à Blois.

Le local commercial est constitué de 188 m² en RDC avec une vitrine de 5 m linéaires.

Le local sera divisé en plusieurs corners répartis de la façon suivante :

- un corner dédié aux **Métiers d'art**, (métiers du bois, de la céramique , du verre, du métal, luminaires, domaine de la bijouterie, verre, cristal, mode, textile, cuir)
- un corner dédiée **à l'alimentaire**, (épicerie fine, chocolats, thés, biscuits, terrines, foie gras, etc.)
- un corner dédié à **la consommation éco-responsable** (usage du réemploi, zéro déchet, etc...)

La mise à disposition comprend un emplacement dans le local, la fourniture en eau et en électricité ainsi qu'une signalétique, une campagne de communication à travers le programme Des Lyres d'Hiver ainsi qu'une page Facebook dédiée à la boutique éphémère.

*** Sous réserve de la disponibilité de ce local, dans le cas contraire, un autre local commercial sera proposé en centre-ville.**

Sur quelle période ?

La boutique éphémère de Noël sera ouverte au public à partir du **mardi 16 novembre 2021 au vendredi 31 décembre 2021 inclus.**
Mise à disposition du local à compter du lundi 8 novembre et remise des clefs au plus tard le 7 janvier 2022.

Conditions financières :

Une participation financière forfaitaire de **200 €** par artisan pour la période est demandée, afin de permettre la mise en place de la boutique éphémère (frais de communication, aménagement et enseigne).

Votre candidature :

Nom de l'entreprise	
Nom et prénom du gérant	

Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Courriel	
Site internet	
Page réseaux sociaux	
N° Siret et/ou N° de répertoire des Métiers (l'un des deux numéros est obligatoire)	
Description de l'entreprise, de la marque, de l'artisan/commerçant	

Description détaillée des produits ou des créations exposées pour vente :

Gamme de prix des produits :

Photos, visuels des produits (vous pouvez également joindre des photos imprimées à votre dossier) :

De combien de mètres linéaires estimez-vous avoir besoin pour exposer vos produits ?

Pourquoi souhaitez vous participer aux boutiques éphémères de Noël ?

Avez-vous déjà exposé dans une boutique éphémère ?

Si oui, laquelle ?

Vos produits sont-ils déjà disponibles à la vente dans une boutique ?

Si oui, laquelle ?

Disposez-vous d'un terminal de paiement ?

Sélection des candidatures :

Le comité de sélection se réserve la possibilité de refuser les dossiers de candidatures qu'il reçoit, sans recours d'aucune sorte. Seules **les nouvelles candidatures** seront examinées.
Les demandes sont traitées dans la limite des places disponibles et en fonction de différents critères :

- Candidatures ouvertes aux Métiers d'art, artisans dont **l'activité est principale,**
- Activité exercée dans la région Centre-Val de Loire,
- Qualité des produits proposés,
- Diversité des activités dans la boutique.

L'avis du comité est souverain.

Formation :

La CMA **Centre-Val de Loire** – **Loir-et-Cher** propose des sessions de formations

destinées aux artisans/commerçants, porteurs de projets sur différents thèmes (gestion financière d'une boutique, mise en place des produits - agencement du local).
Pour la bonne cohésion et cohabitation des candidats, chaque candidat retenu devra participer aux formations en amont de l'ouverture de la boutique éphémère.

Ouverture de la boutique :

La boutique sera ouverte au public du **16 novembre 2021 au 31 décembre 2021,** du mardi au samedi de 10-19h, avec la possibilité d'ouvrir la boutique les 4 dimanches de décembre (non-obligatoire) et les lundis de décembre (non-obligatoire).

Les porteurs de projets doivent être présents durant toute la période dans la boutique pour présenter et vendre leurs produits.

Dossier de candidature dûment complété à retourner avant le 27/08/2020 :

Par mail: MNLecam@cma-cvl.fr
ou
Par courrier : A l'attention de Marie-Noelle LE CAM - Chambre des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – Loir-et-Cher - 16 rue de la Vallée Maillard – 41000 BLOIS

ENGAGEMENTS :

- Horaires
Les porteurs de projets, artisans s'engagent à respecter les disponibilités et horaires indiqués dans ce dossier de candidature. Ils peuvent élargir ces horaires mais doivent être

impérativement présents aux jours prévus dans ce dossier afin de garantir une présence dans les boutiques.

- Activités :
Les porteurs de projets, métiers d'art, artisans sont uniquement autorisés à vendre les produits décrits et présentés en détail dans le dossier de candidature. **Toute activité liée à la restauration alimentaire est formellement interdite.**

-Comportement :
L'utilisation des locaux s'effectuera dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes moeurs.

Les intervenants sont tenus de ne pas nuire à la tranquilité du voisinage.
Ils s'engagent à ne pas créeér de nuissance sonore et à veiller à éviter tout attroupement sur la voie publique, leurs responsabilités seront directement engagées en cas de plainte ou de réclamation.

- État des lieux et entretien :
Les intervenants s'installent dans le local dans l'état où il se trouve lors de l'entrée en jouissance. Ils s'engagent à ne pas percer de trous dans les murs et à ne rien afficher sur les vitrines. Des supports de communication seront mis à disposition par la commune pour permettre l'affichage temporaire. Ils s'engagent à ne pas utiliser de chauffage à combustion lente ou produisant des gaz nocifs.
Un état des lieux sera dressé à l'entrée et à la sortie. Le ménage est à la charge des intervenants.
Ils s'engagent à assurer le nettoyage et le rangement du local au moment du départ et à le restituer dans le même état qu'à l'arrivée, sans quoi, une facture de remise en état sera adressée.
Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité sera demandée aux candidats.

Après réception et étude de votre dossier, vous recevrez au plus tard le 30 septembre l'avis de la commission pour confirmer votre participation.

Fait à , le

Nom et signature du candidat, précédés des mentions
"Lu et approuvé, bon pour accord"
"J'autorise la commune et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat **Centre-Val de Loire** –

Loir-et-Cher, à utiliser à titre gracieux, mes nom, prénom, marque, éléments biographiques, et à reproduire les photographies, images et vidéos de ma personne, de mes produits et/ou mes créations"